

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Point d'étape à Tulle - 13 janvier 2017

## ANTICIPER

### 1 ÉTAT-MAJOR

avant la rentrée scolaire 2016 dans les 101 départements, consacré à la protection des espaces scolaires.

### 30 CELLULES DE CRISE

académiques.

### 70 % DU HAUT-ENCADREMENT FORMÉ

Au 31 mars, la totalité des recteurs et de leurs équipes auront été formés.

### 3 NOUVEAUX CENTRES DE FORMATION

ouverts à la rentrée pour les cadres de l'éducation nationale (Tulle, Rochefort, Melun).

### UN PARCOURS DE FORMATION À DISTANCE

en partenariat avec l'École supérieure de l'éducation nationale (ENESR) et l'École nationale supérieure de la police.

## SÉCURISER

### 13 MILLIONS D'EUROS SUR LES 50 MILLIONS SUPPLÉMENTAIRES

notifiés par les préfetures à 90 % pour des écoles primaires et permettant de réaliser les travaux les plus urgents.

### UN GROUPE D'EXPERTS

associant les collectivités pour faire le point sur les mesures et produire des ressources.

### 77 MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES

pour les équipes mobiles de sécurité de l'éducation nationale.

# SAVOIR RÉAGIR

## **UN OUTIL « ALERTE-SMS »**

dans toutes les académies pour informer les chefs d'établissement et les directeurs d'école.

## **99 EXERCICES-CADRE DE CRISE**

organisés par les préfets et associant les services de l'éducation nationale.

## **1 EXERCICE « ATTENTAT-INTRUSION »**

92 % des écoles, collèges et lycées ont organisé un exercice de sécurité avant la fin de l'année 2016.

## **PLUS DE 1,2 MILLION D'ÉLÈVES**

par an formés ou sensibilisés aux premiers secours.